

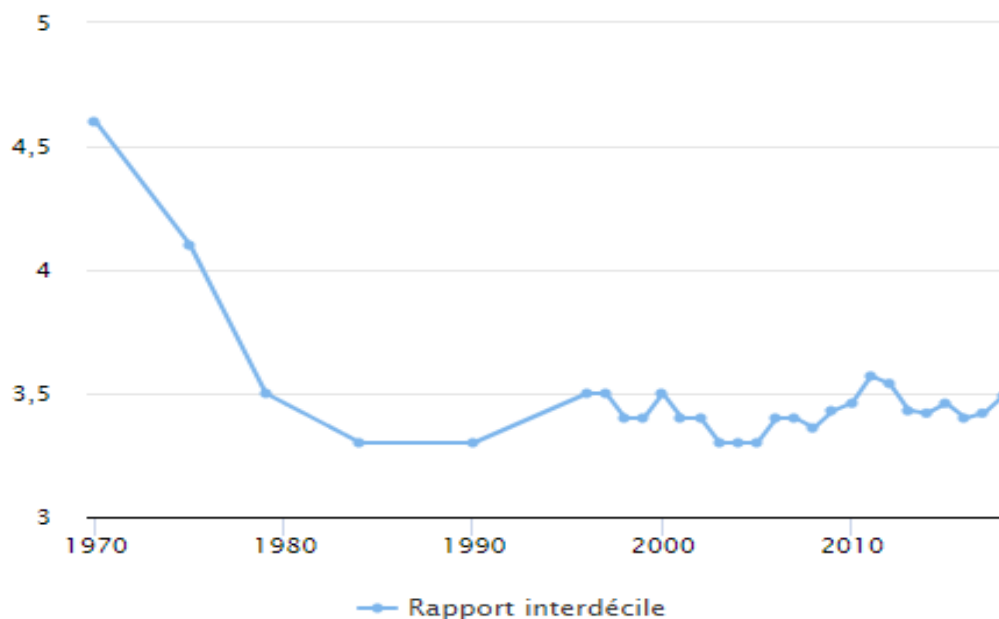
**DS**  
**Chapitre 2 : Comment est structurée la société Française actuelle ?**  
**Durée : 2h**

**Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire**

Ce sujet comporte trois documents.

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous répondrez à la question suivante :  
 « L'approche en termes de classes sociales est-elle toujours pertinente pour rendre compte de la société française ? »

**Document 1 :** Evolution du rapport interdécile des revenus entre 1970 et 2018



**Source :** INSEE, observatoire des inégalités

**Document 2 :** Taux de chômage selon le diplôme et l'origine en 2016

Taux de chômage selon le diplôme et l'origine						
Unité : %						
	Licence et plus	Bac + 2	Bac	CAP, BEP	Brevet des collèges	Aucun diplôme ou CEP
Français nés en France	5,0	5,4	9,8	10,2	14,0	18,4
Immigrés	11,4	11,1	18,8	19,3	18,3	22,5
<b>Ensemble</b>	<b>5,7</b>	<b>5,7</b>	<b>10,5</b>	<b>10,8</b>	<b>14,4</b>	<b>19,4</b>

**Source :** Insee – Observatoire des inégalités

**Document 3 :** Vivons-nous encore dans une société de classes ?

« Le premier fait est – malheureusement – d’une grande banalité : il s’agit de l’ampleur qu’a atteint, dans notre société, ce que l’on peut appeler le phénomène du désavantage social, le phénomène que représente l’existence de « groupes désavantagés ». J’entends par là des groupes dont les membres sont en situation vulnérable, sont exposés au chômage, à la précarité, aux emplois durs et mal rémunérés, à la relégation dans certains cas... Lorsque l’on regarde la société française telle qu’elle est aujourd’hui (et de ce point de vue, je suis profondément d’accord avec les critiques que Louis Chauvel n’a cessé de formuler, ces dernières années, contre la thématique de la moyennisation), on ne peut pas ne pas être frappé par l’étendue du phénomène et par le nombre de groupes qu’il affecte. Il y a d’une part tout un pan des salariés d’exécution du secteur privé : ces ouvriers frappés, aujourd’hui, par le chômage, le fait de travailler dans des entreprises en déclin, (...) ces salariés occupants, dans les services et le tertiaire, ce qu’il est convenu d’appeler les emplois peu qualifiés... Tout un pan du salariat d’exécution du privé est aujourd’hui en situation de désavantage social. »

**Source :** Olivier Schwartz, « Vivons-nous encore dans une société de classe ? »